

Numéro 7 Avril 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du
LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23819>

Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU**, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE Odile DOSSOU**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A., Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2^{nde} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Yao Dieudonné KOUASSI <i>Risques climatiques et stratégies d'adaptation des bas-fonds rizicoles de la sous-préfecture de Sinfra (Côte d'Ivoire)</i>	12
Kouakou Alain François KOUASSI, Kouadio Christophe N'DA, KANGA Kouakou Hermann Michel, Agoh Pauline DIBI-ANOH <i>Variabilité climatique et prévalence du paludisme à Zoé Bruno dans la commune de Koumassi, Abidjan, Côte d'Ivoire</i>	29
Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Djiby YADE, François Ngor SENE, Ousmane SOW <i>Vulnérabilité des systèmes agro-littoraux des Niayes du Sénégal face aux dynamiques côtières et aux mutations socio-économiques</i>	45
Monsia Pascal SAHI, Lacina Adama FOFANA, FOFANA Alassane Salif <i>Gestion du foncier et développements local dans le département de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	77
DRO Aïda Julienne Perpétue, DINDJI Médé Roger <i>La nouvelle décharge de Kossihouen (Abidjan, Côte d'Ivoire) : entre performance technique et inquiétudes sociales</i>	92
SOUMAHORO Saï Pou, KOUADIO N'dri Yann Cedric, BEDA Abaze Henri Joël <i>Fluctuation climatique et évolution de la prévalence du paludisme dans le district sanitaire de Yopougon ouest Songon (Abidjan Ouest)</i>	111
YE SATA <i>Résilience alimentaire et savoirs écologiques locaux dans les systèmes halieutiques côtiers : le rôle des acteurs informels à San Pedro (Côte d'Ivoire)</i>	130
Kokouvi Azoko KOKOU, Kodjo ODAH <i>Apport des systèmes d'information géographique à la sécurisation foncière dans la commune d'Agoè-nyivé 2 (préfecture d'Agoé-nyivé au Togo)</i>	141
Mepongo Fouda Pierre Francis <i>Les tueurs silencieux de l'environnement naturel dans la région de l'Est Cameroun : Enjeux et analyse des pratiques de la cacaoculture et du « sillage sauvage » de bois</i>	162

Bouréïma TOURE, Sékouba COULIBALY <i>Vulnérabilités socio-environnementales dans la commune rurale de Sanankoroba au Mali</i>	178
Djiby YADE, Tidiane SANE, Ibra FAYE, François Ngor SENE, Babacar NDAO <i>Dynamique spatio-temporelle du trait de côte dans la commune de Palmarin (Sénégal) entre 1973 et 2026 : analyse par l'outil Digital Shoreline Analysis System (DSAS 5.1)</i>	196
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE <i>Influence de la variabilité climatique sur la phénologie des arbres fruitiers dans les vergers de l'arrondissement de Djirédji en Moyenne Casamance dans le Sud du Sénégal</i>	221
KOUAKOU Adjoua Sylvie <i>Stratégie de résilience des populations dans les périphériques de Bouaké face à la recrudescence de la violence criminelle</i>	237
Jean-Aimée Assué YAO, Faustin GUEI, Bonaventure Kouadio ISSA <i>Implications socio-économiques des activités de réparation auto-moto dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	255
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline <i>Analyse de la situation de propriété foncière des productrices de vivriers dans la localité de Kouamékro (sous-préfecture d'Ogoudou, Sud de la Côte d'Ivoire)</i>	272
Moussa dit Martin TESSOUGUE, Yousseuf CISSE, Mamadi KABA DIAKITE <i>Un site géotouristique des monts mandingues : arche de Kamandjan, description et valorisation touristique</i>	290
MABALE Reine, HOUSSEINI Vincent GONNE Bernard <i>Accès des femmes au foncier agricole et développement socioéconomique dans le terroir de Djidoma-Kaélé (Extrême-Nord Cameroun)</i>	321
AKPO Essénam Marie-Melchior, BALOUBI Makodjami David <i>Caractérisation de l'étalement urbain dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin</i>	338
Abdou Kadry MANÉ, Ibrahima DIOMBATY, Ibrahima Ba <i>Dynamiques transfrontalières et urbanisation des espaces ruraux sénégalais : le cas des villages-frontières de Keur Ayib et de Séléty</i>	357

CARACTERISATION DE L'ETALEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU BENIN

AKPO Essénam Marie-Melchior, Doctorant en Gestion de l'Environnement.

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR),
Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Faculté des
Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Université d'Abomey-Calavi

E-mail : akpomariemelchior@yahoo.fr

BALOUBI Makodjami David, Maître de Conférences des Universités du CAMES

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR),
Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Faculté des
Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Université d'Abomey-Calavi

E-mail : Akpomariemelchior@yahoo.fr

(Reçu le 31 janvier 2026; Révisé le 24 février 2026 ; Accepté le 30 mars 2026)

Résumé

La commune d'Abomey-Calavi fait face à une expansion démographique depuis une trentaine d'année du fait de la migration des populations des communes environnantes. Ainsi, on note l'occupation rapide des sols dans les espaces périphériques du noyau urbain engendrant des perturbations socio-environnementales. La présente étude vise à caractériser l'étalement urbain à Abomey-Calavi. La méthodologie adoptée a consisté à la recherche documentaire, les travaux de terrain, la collecte de données statistiques et leur analyse. La codification des fiches d'enquête est faite grâce au tableur Excel 2016 et le logiciel Word 2016 a été utilisé pour la saisie des textes. L'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel R (version 4.4.1). De l'analyse de ces données, il ressort qu'une très grande majorité des répondants, soit 97,1 % estiment que la population a connu une évolution au fil du temps. Quant aux raisons d'installation, 54,3 % des répondants indiquent avoir été attirés par la proximité avec la ville de Cotonou, constituant ainsi le principal facteur d'installation. Par ailleurs, 40 % évoquent l'accessibilité foncière comme élément déterminant, tandis que 5,7 % mentionnent des raisons d'ordre professionnel. Une grande majorité des répondants, soit 91,4 %, affirment avoir constaté l'apparition de nouvelles constructions. Ces résultats témoignent d'une dynamique de transformation physique du territoire, traduisant une expansion urbaine continue et une pression croissante. Mais, la perception globale est celle d'un développement urbain anarchique dans la commune.

Mots-clés : Abomey-Calavi, dynamique spatiale, périurbanisation, étalement urbain, caractérisation

CHARACTERIZATION OF URBAN SPRAWL IN THE MUNICIPALITY OF ABOMEY-CALAVI IN BENIN

Abstract

The municipality of Abomey-Calavi has been experiencing population growth for the past thirty years due to migration from surrounding municipalities. This has led to rapid land occupation in the areas surrounding the urban center, resulting in socio-environmental disruptions. This study aims to characterize urban sprawl in Abomey-Calavi. The methodology adopted consisted of documentary research, fieldwork, statistical data collection, and data processing. The survey forms were coded using Excel 2016, and Word 2016 was used for text entry. The analysis was performed using R software (version 4.4.1). Analysis of this data reveals that a large majority of respondents, 97.1%, believe the population has changed over time. Regarding reasons for settling there, 54.3% of respondents indicated they were attracted by proximity to the city of Cotonou, making it the primary reason for their move. Furthermore, 40% cited land availability as a determining factor, while 5.7% mentioned professional reasons. A large majority of respondents, 91.4%, reported observing the construction of new buildings. These results demonstrate a dynamic of physical transformation in the area, reflecting continuous urban expansion and increasing pressure. However, the overall perception is one of uncontrolled urban development in the municipality.

Keywords: Abomey-Calavi, spatial dynamics, peri-urbanization, urban sprawl, characterization

Introduction

La périurbanisation est une problématique qui reste au cœur des enjeux de l'aménagement des territoires, en particulier dans la gestion de ses effets (M. D. Baloubi, 2024, p1). A l'instar des autres villes, le paradoxe auquel doivent faire face les villes africaines, est leur expansion de manière massive (H. Katalayi Mutombo, 2014, p.72). Selon H. Gondie, (2015, p.347), l'urbanisation de la ville est caractérisée par une densification de l'habitat doublée de l'extension spatiale. En effet, avec une population en augmentation continue, la demande en logement s'accroît et a pour corollaire, l'explosion urbaine. L'étalement urbain assez considérable des villes-capitales d'Afrique, préoccupe et mobilise la communauté scientifique et autres acteurs du développement surtout en raison de l'aggravation des problèmes urbains qu'il cause et de l'accentuation de la crise urbaine qu'il provoque (J. Hounsounou, 2019, p.36). Son originalité à l'époque contemporaine réside dans son universalité et son rythme de plus en plus accéléré. Mais malgré le caractère planétaire de ce phénomène, il reste extrêmement difficile à cerner sous toutes ses formes, vu la complexité de son contenu, mais surtout les réalités géographiques qu'elle implique (T. Vigninou, 2012, p.116). Le Bénin n'échappe pas à ce mouvement d'urbanisation irréversible puisque son taux d'urbanisation est passé de 16 % en 1961, date de la première enquête démographique

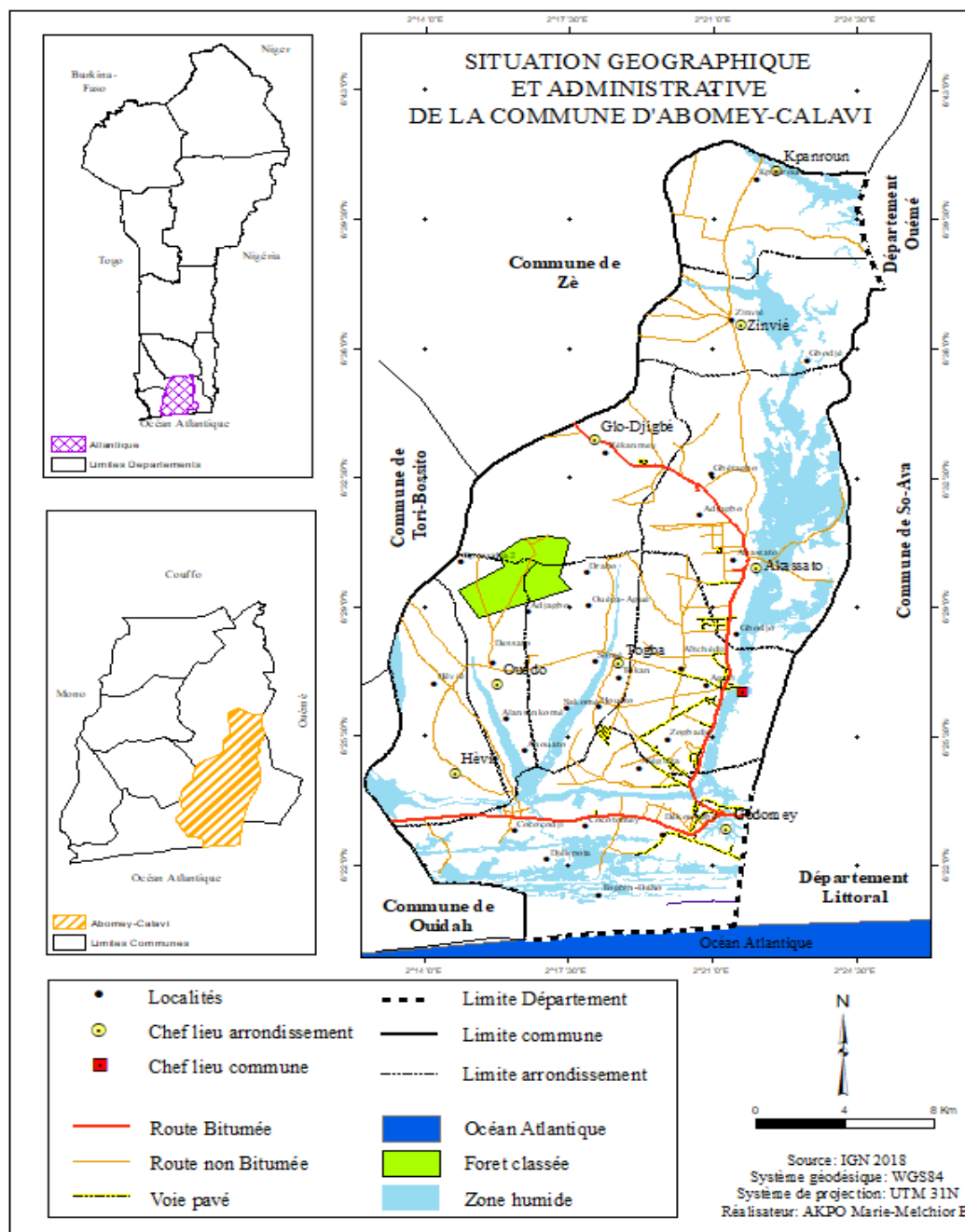
à 26 % en 1979 (année du premier recensement général de la population) puis à 36 % en 1992 (année du deuxième recensement). Ce taux est passé à 38,9 % au recensement de 2002 puis à 44,6 % au recensement de 2013. Selon les tendances révélées par les études nationales des perspectives à long terme du Bénin, ce taux serait de 65 % en 2025. L'une des manifestations d'une urbanisation rapide mais non planifiée, donc non maîtrisée, est la périurbanisation. Cette périurbanisation exerce de plus en plus une pression sur les ressources naturelles notamment foncières dans les villes secondaires à cause de l'accroissement effréné de la population induisant l'expansion de l'occupation spatiale. Ce phénomène est au cœur des réflexions des pouvoirs publics, du fait des problèmes environnementaux et sociaux qu'il engendre. Selon L. O. Biao Chabi, (2021, p. 30), la commune d'Abomey-Calavi fait face au phénomène de périurbanisation en subissant de pleins fouets ses effets. En effet, avec la hausse du prix du foncier dans le centre-ville et l'augmentation des moyens individuels de déplacement, de plus en plus de citoyens ont décidé de migrer dans les espaces ruraux aux alentours afin d'accéder plus facilement à la propriété foncière et immobilière. Ainsi, on observe une occupation anarchique des sols entretenue par une urbanisation non planifiée. Au regard de ces constats, il paraît indispensable qu'une réflexion soit menée sur les risques liés à l'étalement urbain dans la commune d'Abomey-Calavi. Ainsi, la présente recherche vise à caractériser l'étalement urbain dans la commune d'Abomey-Calavi au sud-Bénin.

1. Matériel et méthodes

1.1. Milieu de l'étude

La Commune d'Abomey-Calavi est située dans la partie Sud du Bénin et dans le Département de l'Atlantique. Elle est limitée au Nord par la Commune de Zè, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par les Communes de Sô-Ava et de Cotonou et, à l'Ouest, par les Communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Cette Commune se situe entre 2°12' et 2°25' de longitude Est et 6°20' et 6°42' de latitude Nord, elle regroupe neuf (09) arrondissements à savoir : Akassato, Calavi centre, Golo-Djigbé, Godomey, Hèvié, Kpanroun, Ouèdo, Togba et Zinvié et 71 villages et quartiers de ville. De par sa position géographique, elle est considérée comme l'extension urbaine Ouest de Cotonou. La Commune d'Abomey-Calavi, s'étendant sur une superficie de 539 km², représente la plus vaste entité du département de l'Atlantique, couvrant environ 20 % de sa superficie totale et 0,48 % du territoire national. Elle est le lieu d'une forte concentration de populations issues de la Commune de Cotonou et de ses environs, ce qui se traduit par une pression humaine considérable et une occupation prononcée de l'espace. La figure 1 présente la situation administrative de la Commune d'Abomey-Calavi.

Figure 1: Situation administrative et géographique de la Commune d'Abomey-Calavi



Les travaux ont concerné tous les arrondissements de la commune d'Abomey-Calavi car présentant tous soumis au phénomène d'urbanisation avec des mutations multiples sur l'occupation des sols.

1.2. Méthodologie

Les données utilisées dans le cadre de la présente recherche sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Au nombre des données quantitatifs, il y a : les données démographiques obtenues à l'INStAD afin d'apprécier l'évolution de la population en 1992, 2002, 2013, 2023 puis en 2035 ; et les données qualitatives pour appréhender les perceptions de la population sur la dynamique périurbaine dans la commune.

1.3. Techniques et outils de collecte des données

Afin de mener à bien cette recherche, des techniques et outils ont été utilisés. Les techniques de collecte de données utilisées sont la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens et les enquêtes par questionnaire. Les informations recueillies portent sur la localisation des ménages, leur statut foncier, les raisons de leur installation, l'évolution de la construction dans leur quartier et leur perception de la dynamique urbaine. Un appareil photographique numérique est utilisé pour les prises de vues. Dans le cadre de ce travail, 210 ménages ont été enquêtés. La taille de l'échantillon a été déterminée grâce à la méthode probabiliste de Schwartz (1995).

Formule 1 :

$$N = \frac{(Z\alpha)^2 \times PQ}{i^2}$$

Avec : N = taille d'échantillon minimale requise pour l'obtention de résultats significatifs dans les neuf arrondissements ; $Z\alpha$ = niveau de confiance à 95 % (valeur type de 1,96) ; la valeur de la statistique t (normale) correspondant à ce seuil est approximativement 2 (1,96 pour être plus précis) ; i = marge d'erreur est donc égale à 5 % ; P = proportion des ménages des quartiers de ville ou villages ciblés (n) par rapport au nombre de ménages dans les neuf (09) arrondissements concernés (N) $P = n / N$ ($n = 114.358$ et $N = 145.510$) (RGPH4) ; $P = 114.358 / 145.510 = 0,79 = 79\%$; $q = 1 - P = 0,25 = 21\%$.

Les projections de l'effectif de la population par le taux d'accroissement ont été faites suivant la formule suivante:

Formule 2 : $P_{2035} = P_{2013}(1+r)^n$

Avec : P_{2035} la population en 2035, P_{2013} la population en 2013, r le taux d'accroissement entre 2002 et 2013 et n le nombre d'années entre 2013 et 2035. Cette formule est utilisée en supposant une augmentation linéaire constante entre 2013 et 2035 comparable à celle de 2002 à 2013.

Modèle de calcul est le suivant : $r = \frac{t\sqrt{Pf}}{pi - 1}$

avec r : taux de croissance, Pf : population finale, Pi : population initiale et t : temps entre Pf et Pi.

Le taux d'accroissement annuel des unités d'occupation (TAA) est calculé à partir de

la formule suivante **formule 3** : $T = N = \frac{S2-S1}{S1} (t2 - t1) \times 100$

avec S1 la superficie d'une unité d'occupation à la date t1, S2 la superficie de la même unité d'occupation à la date t2 et t le nombre d'années entre t1 et t2.

Le tableau 1 présente la répartition des enquêtés dans la commune d'Abomey-Calavi.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon l'arrondissement dans la commune

Arrondissements	Nombre de ménages par arrondissement	Nombre de ménages retenus
Akassato	12.868	15
Glo Djigbé	5.694	06
Ouèdo	5.849	07
Abomey-Calavi	27.862	36
Hèvié	13.657	20
Togba	15.516	16
Godomey	58.491	96
Kpanroun	1.804	06
Zinvié	3.468	08
Total	145.510	211

Source : INStAD, 2013 (RGPH 4), et travaux de terrain, 2023

Il ressort de la lecture du tableau que quarante-six (46) localités ont été parcourues dans les neuf (09) arrondissements qui ont été retenus. Au total, 211 ménages dans l'espace périurbain d'Abomey-Calavi ont été questionnés et pris en compte par les enquêtes en ce qui concerne la cible primaire. Cependant, en dehors des ménages enquêtés, des entretiens ont été réalisés avec les responsables de différentes structures intervenant dans la commune.

Le tableau 2 présente les Services parcourus et les responsables rencontrés.

Tableau 2 : Services déconcentrés/décentralisés parcourus et responsables interviewés.

Services déconcentrés/décentralisés	Responsables interviewés	Nombre
Administration locale	Chefs d'arrondissement, quartiers de villes et Villages	de55
Mairie	Chefs du Service des Affaires domaniales et Chef des Services Techniques	02
Direction Départementale du Cadre de Vie (Habitat et Urbanisme)	Chef service de l'urbanisme	1
Total		58

Source : Enquêtes de terrain, juin 2024

Outre la cible primaire, des responsables de différents services et structures déconcentrés ou décentralisés ont été interviewés. La cible secondaire est composée de cinquante-huit (58) individus travaillant dans différents secteurs intervenant dans la gestion urbaine et celle des risques et catastrophes ainsi que

les élus locaux en poste au moment des enquêtes de terrain.

2. Résultats

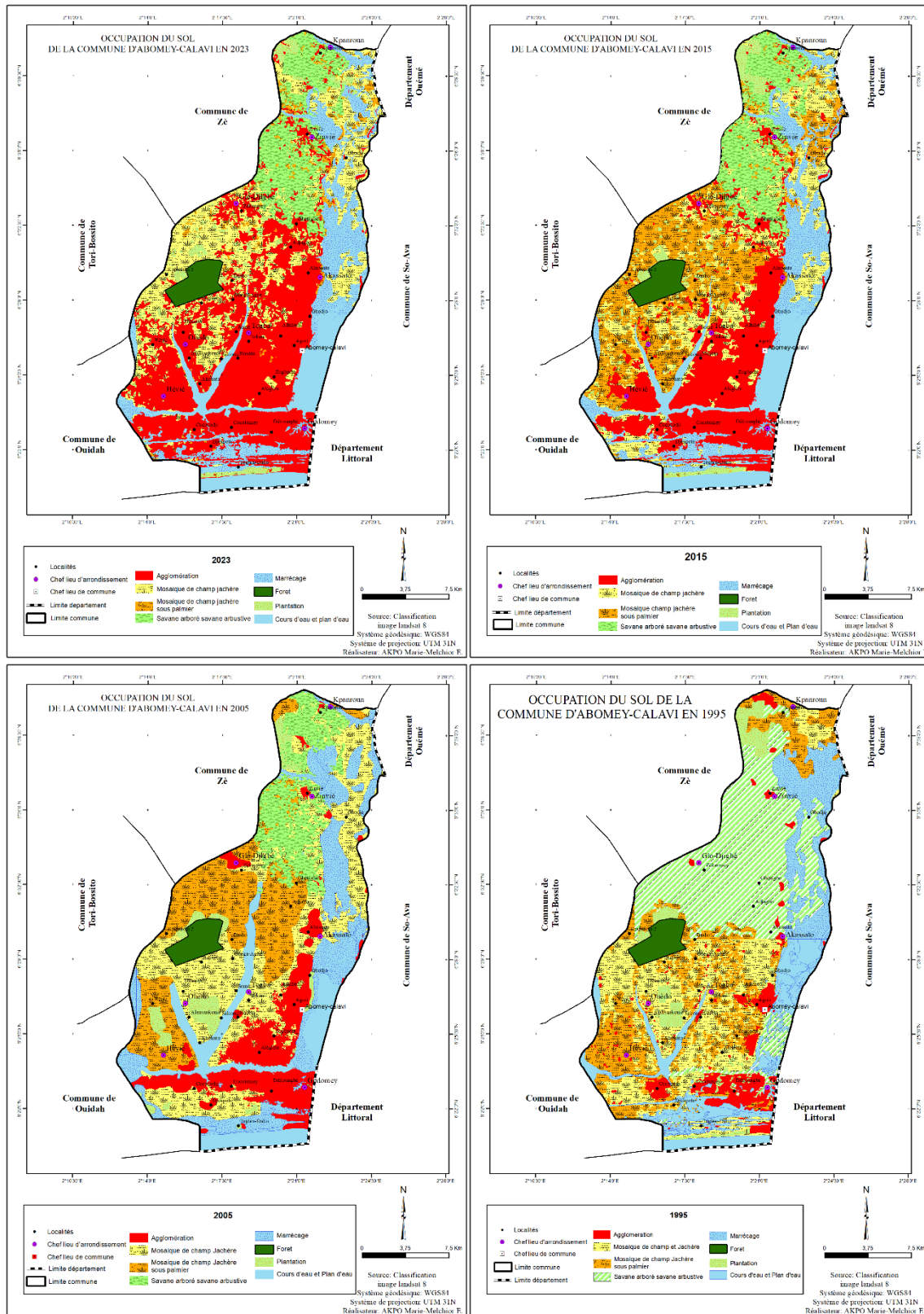
2.1. Fondements de la périurbanisation dans la Commune d'Abomey-Calavi

Plusieurs facteurs expliquent la périurbanisation dans la Commune d'Abomey-Calavi

2.1.1. Dynamique spatiale de la Commune d'Abomey-calavi

A l'instar de nombreuses Communes du Bénin, Abomey-calavi subit les effets de la périurbanisation. Ainsi donc, d'une année à une autre, des changements ne cessent d'être observés au sein de la Commune aussi bien au plan démographique que spatial. Par ailleurs, l'analyse des données démographiques, des documents cartographiques et des images satellitaires ont permis de suivre l'évolution démographique et spatiale de la Commune d'Abomey-Calavi et de ses arrondissements. A cet effet, plusieurs cartes ont été réalisées pour appréhender la dynamique de l'occupation des sols dans la Commune. La figure 2 présente la dynamique d'occupation du sol de la Commune d'Abomey-Calavi, 1995, 2005, 2015 et 2023.

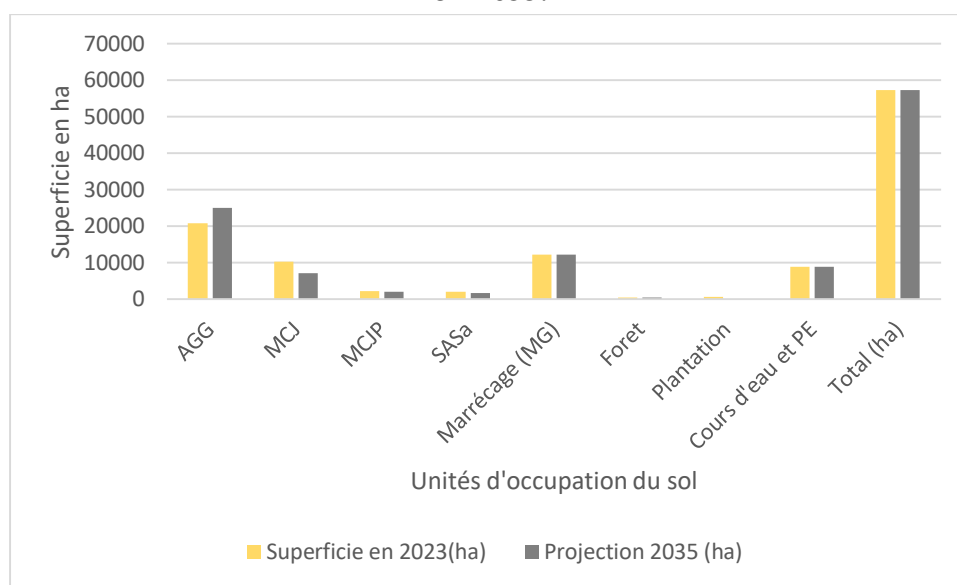
Figure 2 : Occupation du sol de la Commune d'Abomey-Calavi, 1995, 2005, 2015 et 2023



La présente figure présente la dynamique d'occupation du sol de la Commune d'Abomey-Calavi de 1995 à 2023. Il ressort de l'analyse de cette figure, qu'outre la superficie des unités forestières qui est restée figée, la superficie des agglomérations et

des marécages a énormément évolué contrairement aux superficies des mosaïques de culture et jachère sous palmiers qui ont régressé de même que les cours d'eau et plans d'eau, les plantations. L'agglomération en 2023 est concentrée et occupe presque toute la moitié de l'espace de la Commune. Cette concentration de l'agglomération réduit les espaces naturels. La figure 3 présente l'occupation du sol en 2023 et projection en 2035.

Figure 3 : Occupation du sol de la Commune d'Abomey-Calavi en 2023 et projection en 2035.



Source : Landsat 8, 2025

Il ressort de l'analyse de la figure 4 que la superficie des agglomérations qui est estimée à 20731,56 ha en 2023 passera à 24951,57 ha en 2035. Inversement, les superficies des mosaïques de culture et jachère sous palmiers qui sont de 2188,64 ha en 2023 vont régresser à 1988,64 ha en 2035. Le tableau 2 présente la synthèse des unités d'occupation du sol en 2023 et 2035.

Tableau 2 : Synthèse des unités d'occupation du sol en 2023 et 2035

Unité d'occupation du sol	Superficie en 2023(ha)	Projection 2035 (ha)	Ecart entre 2023 et 2035 en ha	TAA	Observation
AGG	20731,56	24951,57	4220,01	1,69629058	Progression
MCJ	10238,64	7108,64	-3130	-2,54753887	Régression
MCJP	2188,64	1988,64	-200	-0,76150791	Régression
SASa	1979,14	1750,14	-229	-0,96422352	Régression
Marécage (MG)	12169,9	12169,9	0	0	
Forêt	471,71	471,71	0	0	
Plantation	661,01	0	-661,01	-8,33333333	Régression
Cours d'eau et PE	8810	8810	0	0	
Total (ha)	57250,6	57250,6	0	0	

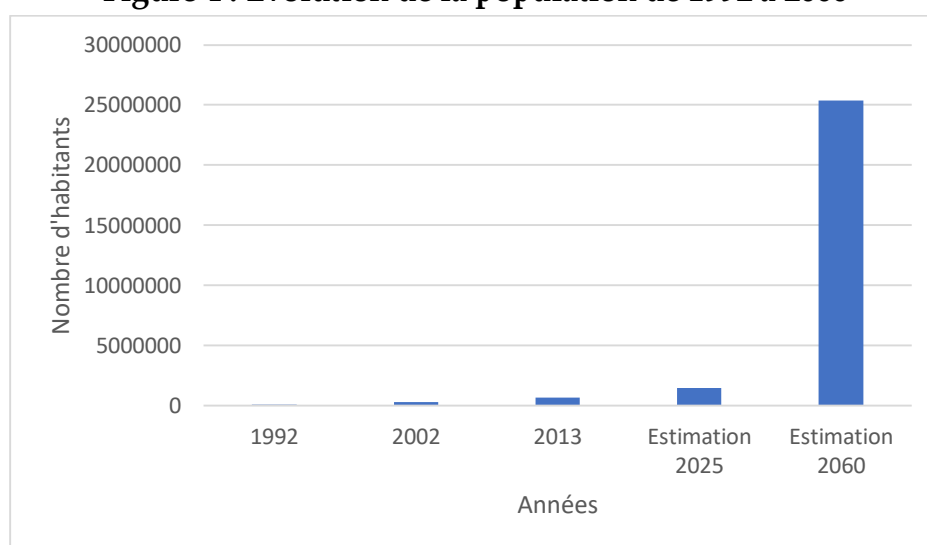
Source : Landsat 8, 2025

Il ressort de l'analyse du tableau III qu'entre 2023 et 2035, le taux d'accroissement annuel des agglomérations progressera et sera de 1,69. Tandis que celui de la mosaïque de cultures et jachères sera en régression de - 2,54 tout comme le taux d'accroissement annuel de la culture et Jachère sous Palmiers et des plantations.

2.1.2. Evolution de la population

La population de la Commune d'Abomey-Calavi étant de 656 358 habitants au recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 4) en 2013 avec une densité de 1217 habitants/km², elle est estimée à 1 466 681 habitants avec une densité moyenne de 2721 habitants/km² en 2025. Suivant les mêmes estimations, elle pourrait atteindre un effectif de 25365171 à l'horizon 2060 avec une densité de 47059 habitants/km (figure 4).

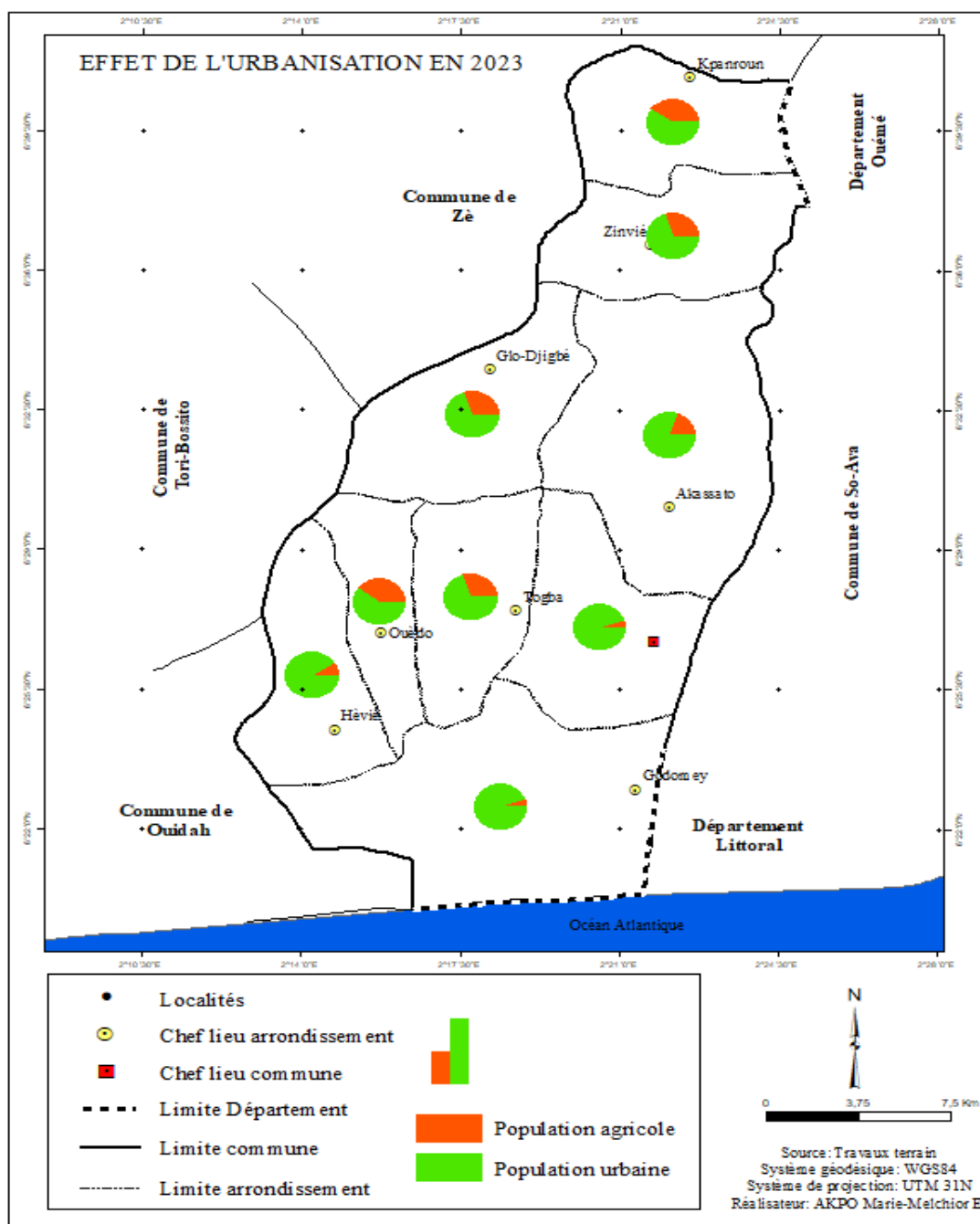
Figure 4 : Évolution de la population de 1992 à 2060



Sources : RGPH 1,2,3, 4 et projection

Il ressort de la figure 4 que la population d'Abomey-Calavi a connu une croissance progressive au cours des trente dernières années. Cette croissance démographique s'explique par le croît naturel et les flux migratoires au niveau de la commune. La commune d'Abomey-Calavi accueille le débordement de la commune de Cotonou qui abrite les principales administrations et les principales entités économiques, et qui est devenue trop exiguë pour accueillir les vagues de migrants. De même, son caractère universitaire favorise l'augmentation de sa population d'une année à une autre et cela n'est pas sans impact. La figure 5 nous présente l'état de l'urbanisation à Abomey-Calavi en 2023.

Figure 5 : Etat de l'urbanisation à Abomey-Calavi en 2023

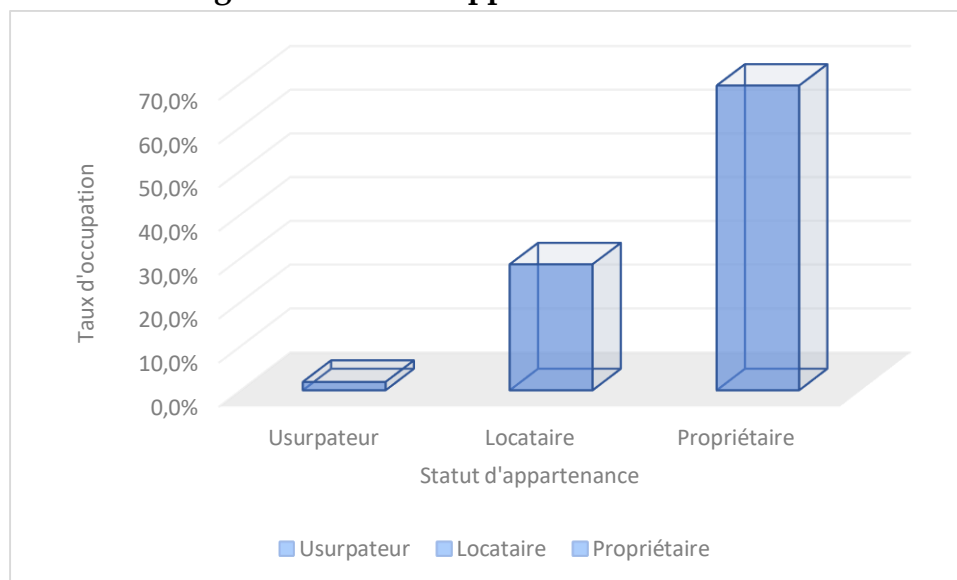


La figure présentant l'état de l'urbanisation en 2023 dans la Commune d'Abomey-Calavi met en lumière une transformation spatiale significative caractérisée par une dominance croissante des zones urbanisées au détriment des zones agricoles. L'analyse de la composition de la population au sein de chaque arrondissement, illustrée par des diagrammes circulaires, révèle un paysage communal où l'empreinte de l'urbanisation est devenue prépondérante. L'analyse de la répartition spatiale des populations agricoles et urbaines dans la Commune d'Abomey-Calavi révèle des dynamiques contrastées, symptomatiques d'un processus d'urbanisation différenciée, fortement polarisé autour du doublet urbain Godomey-Calavi, les deux arrondissements qui constituent le pôle urbain de la commune.

2.1.3 Statut d'appartenance des terres

La répartition des individus enquêtés selon leur statut d'appartenance foncière est matérialisée à travers la figure 6.

Figure 6 : Statut d'appartenance des terres



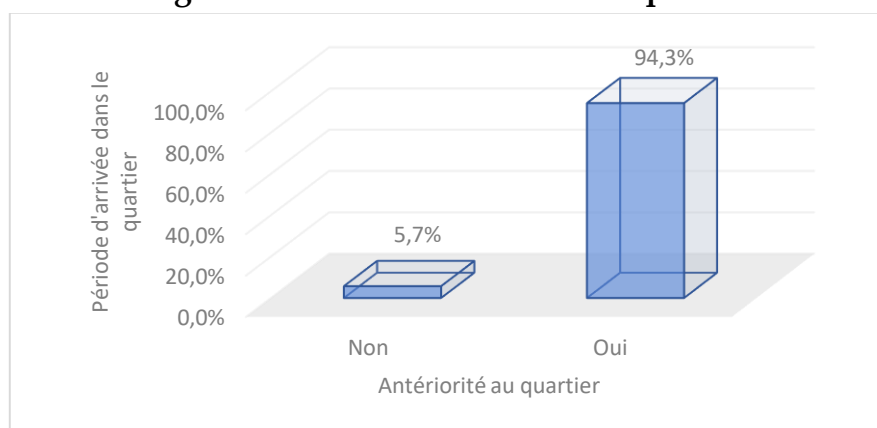
Source : Résultats de l'enquête de terrain, octobre 2024

Les résultats révèlent que 69,5 % des répondants sont propriétaires des terres, tandis que 28,6 % en sont locataires. Le reste, soit 1,9 %, occupent les terres de manière illégale, sans titre ni contrat formel, et peut ainsi être qualifié d'usurpateur. Cette prédominance peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment les pratiques coutumières de transmission héréditaire des terres, l'intensification des transactions foncières privées. La figure 7 présente l'existence antérieure du quartier.

2.1.4 Existence antérieure du quartier

La répartition des personnes enquêtées selon l'antériorité du quartier par rapport à leur installation est perceptible à travers la figure 7.

Figure 7 : Existence antérieure du quartier



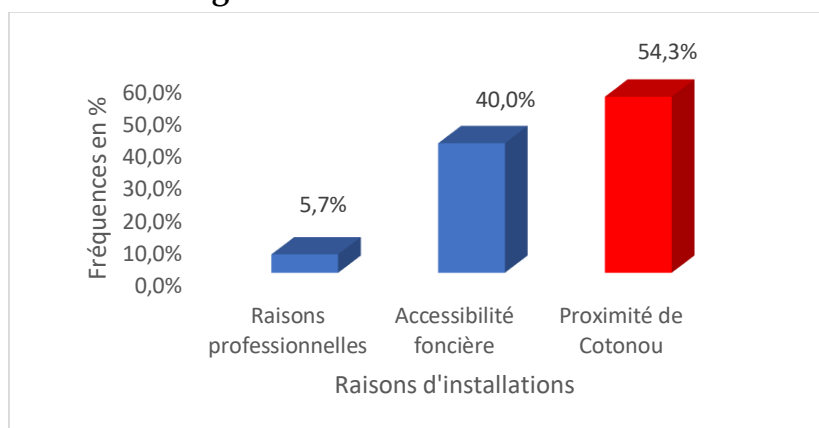
Source : Résultats de l'enquête de terrain, octobre 2024

Il en ressort que 94,3 % des répondants déclarent que le quartier existait avant leur arrivée, contre seulement 5,7 % qui indiquent s'y être installé avant ou au moment de sa création. Cette forte proportion suggère que la majorité des habitants se sont intégrés à un tissu urbain déjà constitué. La figure 8 indique la dynamique d'évolution de la population dans les localités enquêtées.

2.1.5 Raisons d'installations

Plusieurs raisons expliquent l'installation des populations dans la commune d'Abomey-Calavi. Ces raisons sont perceptibles à travers la figure 8.

Figure 8 : Raisons d'installations



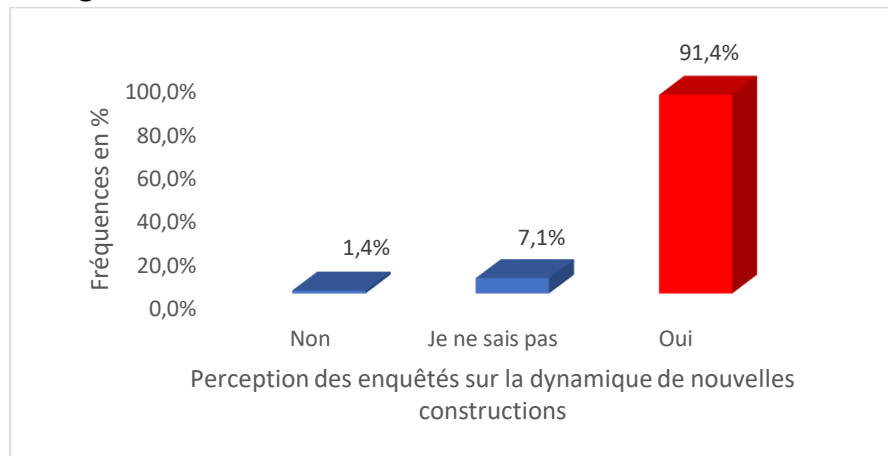
Source : Résultats de l'enquête de terrain, octobre 2024.

La figure 8 présente la répartition des personnes enquêtées selon les raisons ayant motivé leur installation sur le site étudié. Les résultats indiquent que 54,3 % des répondants ont été attirés par la proximité avec la ville de Cotonou, constituant ainsi le principal facteur d'installation. Par ailleurs, 40 % évoquent l'accessibilité foncière comme élément déterminant, tandis que 5,7 % mentionnent des raisons d'ordre professionnel. La figure 8 indique l'avis des populations sur les nouvelles constructions.

2.1.6 Nouvelles constructions réalisées récemment dans la zone

La répartition des personnes enquêtées selon leur perception de la réalisation de nouvelles constructions dans la zone au cours de la période récente est observée à travers la figure 9.

Figure 9 : Nouvelles constructions réalisées dans la zone



Source : Résultats de l'enquête de terrain, octobre 2024

Une grande majorité des répondants, soit 91,4 %, affirment avoir constaté l'apparition de nouvelles constructions. Ce résultat témoigne d'une dynamique de transformation physique du territoire, traduisant une expansion urbaine continue et une pression croissante.

2.2 Urbanisation et inondations dans la commune

L'ensemble des personnes enquêtées s'accorde à affirmer que l'urbanisation récente dans la zone n'est pas du tout organisée. Cette unanimité traduit une perception généralisée d'un développement urbain anarchique, caractérisée par l'absence de planification, le non-respect des règles d'urbanisme ou encore l'insuffisance de coordination entre les acteurs impliqués. Le tableau 4 présente les résultats de l'association entre la fréquence de l'inondation et l'évolution de la population

Tableau 4 : Association entre la fréquence de l'inondation et l'évolution de la population

Evolution de la population	Fréquence de l'inondation		Total	P-Value
	Rarement	Régulièrement		
Non	4	2	6	0,0002
Oui	20	184	204	
Total	24	186	210	

Source : D'après le traitement des données d'enquête, 2024

Plus de 20% des effectifs théoriques sont inférieurs à 5. Le test de Khi 2 n'est donc pas valide. La p-value renseignée est celle de Fisher. Elle vaut 0,0002. Elle est inférieure à 5%. Il existe donc une relation statistiquement significative entre l'évolution de la population et la fréquence de l'inondation. Le tableau 5 présente les résultats de l'association entre la fréquence de l'inondation et les raisons d'installations.

Tableau 5 : Association entre la fréquence de l'inondation et les raisons d'installations

Raisons installations	Fréquence de l'inondation		Total	P-Value
	Rarement	Régulièrement		
Accessibilité foncière	13	71	84	0,003
Proximité de Cotonou	18	96	114	
Raisons professionnelles	7	5	12	
Total	38	172	210	

Source : D'après le traitement des données d'enquête, 2024

Plus de 20% des effectifs théoriques sont inférieurs à 5. Le test de Khi 2 n'est donc pas valide. La p-value renseignée est celle de Fisher. Elle vaut **0,003**. Elle est inférieure à 5%. Il existe donc une relation statistiquement significative entre les raisons d'installations dans le quartier et la fréquence de l'inondation.

3. Discussion

Cette étude sur la caractérisation de l'étalement urbain à Abomey-Calavi met en évidence l'existence de dynamiques démographiques et spatiales assez prononcées. L'analyse des divers facteurs révèle que la commune est un espace de choix pour les migrants essentiellement en provenance de Cotonou. Les observations faites confirment que les arrondissements d'Abomey-Calavi, de Togba et de Godomey sont les zones les plus urbanisées dans la Commune, ce qui corrobore les résultats de C. C. Hounton (2022, p.59). Des résultats obtenus des enquêtes, il ressort que l'urbanisation accélérée de la Commune se traduit par une modification profonde de l'occupation du sol, une pression foncière croissante et des déséquilibres écologiques notables. Ces constats rejoignent les observations de J. Hounsounou (2019, p.67) qui souligne que l'étalement urbain au Bénin est principalement caractérisé par une progression rapide mais peu planifiée des zones résidentielles au détriment des espaces naturels.

L'analyse du statut d'appartenance foncière révèle une prédominance des propriétaires terriens, traduisant une forte tendance à l'appropriation individuelle des terres, caractéristique de la dynamique foncière observée dans les zones périurbaines et urbaines en expansion à Abomey-calavi. En effet, pour le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière, (2011, p.25), les principaux modes d'accès à la terre sont l'occupation primitive ou libre, la propriété communautaire, la succession, la donation, l'achat, la location, le gage, le prêt et le métayage. Ces résultats sont corroborés par ceux de I. Bakayoko (2020, p.116) qui a montré que les modalités d'acquisition des terres sont : l'héritage (41,96%), l'achat (26,78%), la mise en gage (5,35%), le prêt (7,14%) et le métayage (18,75%). De plus, C. S. Dansou (2019, p.132) a obtenu confirme dans son étude que dans les villes de Ouidah

et de Grand-Popo les principaux modes d'accès à la propriété foncières sont : l'héritage et l'achat. Leurs taux sont respectivement de 47,4 % et 40,2 % à Ouidah, de 42,61 % et 47 % à Grand-Popo. Parallèlement, 28,6 % des personnes interrogées occupent les terres en qualité de locataires. Cette proportion importante témoigne de la montée progressive du marché locatif foncier, souvent alimenté par l'urbanisation accélérée et la rareté ou cherté des terres disponibles pour l'acquisition directe. Le statut locatif traduit aussi une certaine précarité ou incapacité d'accéder à la propriété, qui peut être liée aux coûts élevés du foncier, à l'insuffisance de mécanismes publics de régulation des prix, ou encore à la spéculation immobilière exercée par certains acteurs privés et institutionnels. Enfin, une minorité de 1,9 % des enquêtés occupe les terres de manière illégale, sans titre de propriété ni contrat locatif formel, et peut dès lors être considérée comme relevant de l'usurpation foncière. Ce phénomène, bien que marginal dans le présent échantillon, n'en demeure pas moins révélateur d'un dysfonctionnement dans la gouvernance foncière locale. Ces résultats sont confirmés par B. A. Malomon (2021, p.85), qui a montré que la tendance est à la location des terres agricoles dans les zones périurbaines de la Commune d'Abomey-Calavi même si elle ne se substitue pas à l'héritage qui vient en deuxième position. Ces différents modes d'accès à la terre agricole occupent une place de choix dans la gestion et le marché foncier dans l'espace périphérique de la ville d'Abomey-Calavi.

Les raisons de l'installation des migrants sont multiples et varient par tranches d'âges. En effet, la proximité avec Cotonou constitue le facteur majeur d'installation (54,3 %). L'accessibilité foncière (40 %) apparaît comme le deuxième déterminant. Enfin, les raisons professionnelles (5,7 %), bien que marginales, ne sont pas négligeables. Ces résultats sont cohérents avec plusieurs travaux qui montrent que la disponibilité de terrains à des prix plus abordables constitue un moteur essentiel de l'étalement urbain. Par exemple, A. Yapi-Diahou (2000, p.214) souligne que l'essor des quartiers périphériques est largement lié à la recherche de parcelles constructibles à moindre coût. Dans le cas d'Abomey-Calavi, l'offre foncière plus flexible qu'à Cotonou favorise l'installation de nouveaux ménages, souvent issus de classes moyennes ou populaires. Cette dimension rejoint les observations de C. Rakodi (1997, p.88), qui note que la localisation résidentielle en périphérie peut parfois être motivée par des opportunités économiques nouvelles générées par l'expansion urbaine. De plus, la ville de Cotonou, en tant que capitale économique du Bénin, exerce une forte attraction résidentielle sur ses périphéries immédiates, dont Abomey-Calavi.

Selon M. Chabi (2021, p.28), Abomey-Calavi accueille tous ceux de Cotonou qui veulent construire leur résidence ou avoir un cadre de vie plus spacieux et confortable. A cet aspect, s'ajoute le choix des gouvernants d'y mettre certains équipements structurants. Ces deux formes d'accueil s'accompagnent de très fortes demandes en parcelles constructibles, des besoins en services et en ressources qui se traduisent par

toutes sortes de pression. De plus, la présence de l'Université d'Abomey-Calavi constitue la raison de migration des nouveaux bacheliers qui occupent principalement les quartiers : Zogbadjê, Tankpê, Togoudo, Iita. L'entretien avec les diverses autorités locales révèle que bientôt, on observera une montée en flèche des chiffres démographiques en conséquence de l'installation de la zone économique de Glo Djigbé, la construction de la cité administrative à Tokan et le marché Dantokpa déplacé à Adjagbo. Cette suburbanisation aura pour corollaire, d'accentuer la pression foncière, la production de déchets de tous genres, l'incapacité d'absorption d'eaux par les sols, la consommation élevée des produits halieutiques.

Pour ce qui est de la répartition des enquêtés en fonction de l'antériorité du quartier par rapport à leur installation, les données recueillies mettent en évidence une dynamique d'occupation largement postérieure à la structuration initiale de l'espace urbain concerné. La forte proportion d'habitants arrivés dans un quartier déjà constitué témoigne d'une urbanisation par remplissage plutôt que par création ex nihilo. Ce phénomène est souvent observé dans les villes en expansion rapide où les zones urbanisées attirent de nouveaux ménages du fait de la disponibilité préalable des infrastructures, de l'existence de réseaux sociaux et communautaires, ou encore de la proximité avec les pôles économiques et administratifs. Les résultats rejoignent les observations de A. Royston (2002, p.132) qui montre que dans de nombreuses villes africaines, les quartiers périphériques se peuplent après une première phase de lotissement ou de régularisation foncière. Les nouveaux arrivants sont attirés par la sécurisation foncière et l'amélioration progressive des infrastructures. À l'inverse, la faible proportion (5,7 %) des habitants présents avant la création du quartier ou y ayant participé dès son émergence met en lumière l'existence d'un noyau pionnier, souvent constitué de familles autochtones, de propriétaires fonciers originels ou de promoteurs privés. Ces acteurs initiaux sont fréquemment à l'origine des premières opérations de lotissement ou de mise en valeur foncière, avant que ne s'amorce une vague plus massive de peuplement.

Ce phénomène illustre non seulement la pression démographique croissante mais également l'intensification des opérations foncières dans la zone, contribuant ainsi à la densification et à l'expansion spatiale du tissu urbain. Cette expansion démographique n'est malheureusement pas organisée. En effet, l'ensemble des personnes enquêtées s'accorde à affirmer que l'urbanisation récente dans la zone n'est pas du tout organisée. Cette unanimité traduit une perception généralisée d'un développement urbain anarchique, caractérisée probablement par l'absence de planification, le non-respect des règles d'urbanisme ou encore l'insuffisance de coordination entre les acteurs impliqués.

En définitive, retenons que les mutations en cours à Abomey-Calavi traduisent une modernisation apparente de l'espace urbain mais posent également de sérieux défis de gouvernance foncière, de justice spatiale et de durabilité environnementale.

Conclusion

Devenu un terme générique qui englobe un large éventail de formes urbaines, l'étalement urbain est une traduction spatiale de l'urbanisation contemporaine (M. Adam, 2010, p.176), un phénomène galopant, caractéristique de notre époque. Plusieurs facteurs favorisent cette dynamique spatiale et ses retombées sont de grande ampleur. En effet, cette étude a consisté à collecter et analyser des données qui permettent d'affirmer que la ville d'Abomey-Calavi subit une croissance démographique non maîtrisée depuis plusieurs années dont les facteurs combinés sont la présence d'infrastructures socio-économiques et éducatifs, l'asphaltage qui rend accessible les quartiers et améliore la praticabilité des voies, l'accessibilité foncière. Ainsi, ce phénomène a pris une ampleur qui échappe à tout contrôle et il est nécessaire de concevoir un modèle de gestion des dynamiques démographiques et spatiales afin de maîtriser ce phénomène et prévenir les corollaires y relatifs.

Références bibliographiques

ADAM Matthieu, 2010, *Densité : étude transversale de l'évolution de la forme urbaine d'un quartier de grand ensemble, entre argument environnementaux et perception habitantes*, Mémoire de Master STEU, En sanante, 2010, 347 P.

ATCHAMOU Bol Malomon, 2021, *Operations de lotissement dans l'arrondissement d'akassato : enjeux, pratiques et défis*, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

BALOUBI David Makodjami, 2024, *Périurbanisation et accès aux services sociaux de base dans l'arrondissement de Glo-Djigbe (commune d'Abomey-Calavi au sud-benin) : dynamiques actuelles et perspectives*.

BIAOU CHABI Luc Ogousinya, 2021, *Dynamique périurbaine dans la commune d'Abomey-calavi : fondements et manifestations*, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales, Université d'Abomey-Calavi Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement N°2, vol 1, juin 2021, p. 29-43

CHABI Moise, 2013, *Métropolisation et dynamiques périurbaines : Cas de l'espace urbain de Cotonou*, thèse de doctorat de l'Université Paris Ouest-Nant. La Défense, Nanterre, 378 p.

CHABI Moise, 2021, *Mutations spatiales et dynamiques urbaines des communes périphériques de Cotonou : cas d'Abomey-Calavi, Sèmè-Podji et Ouidah (Bénin)*, Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé 4 (7), p.27-28.

DANSOU Serge Straton, 2019, *Structuration et dynamique spatiales des villes de ouidah et de grand-popo sur le littoral beninois : enjeux environnementaux et perspectives*. Géographie. Université d'Abomey-Calavi (Bénin), 2019. Français. [\[NNT : \]](#). [\[tel-03321625\]](#)

DURAND-LASSEERVE Alain, ROYSTON Lauren, 2002, *Holding their ground: Secure land tenure for the urban poor in developing countries*. London: Earthscan Publications.

FOND AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, 2017, *Programme d'appui budgétaire au secteur de l'énergie phase I (PASEBE I) départements RDGW/ECGF/PESD/COTG*, p.39

GONDIE Hervé, 2015, *Étalement urbain et disparité spatiale des modes d'accès à l'énergie électrique dans la ville de Ngaoundéré (Nord-Cameroun)*, Université de Maroua, Cameroon. Vol 2, No 3 (2015): Volume 2, Issue 3 (October-December 2015) – Articles

HOUNSOUNOU Mickael Julio, 2019, *Etalement Urbains et Planification Spatiale de la Commune d'Abomey-Calavi : Enjeux et Défis d'aménagement* ; Thèse de doctorat, p.50-69

HOUNTON Charles Cômplan, 2022, *Cartographie des Risques d'Inondations dans la Commune d'Abomey-Calavi*. Global Scientific Journal : Volume 10, Issue 3, March 2022, Online: ISSN 2320-9186

RAKODI Carole, 1997, *The urban challenge in Africa. Growth and management profits (Les défis urbains de l'Afrique: croissance et gestion de ses grandes villes)*. Tokyo: Presses universitaires de l'ONU

VIGNINOUE Toussaint, 2012, *Croissance urbaine et typologie des habitations dans la ville de Sakété (Bénin)*. In *Annales de l'Université Lomé*, Tome XXXII-1, 2012, p.115-166.

VISSOH Sylvain, 2012, *Accès et occupation du sol dans les villes de Dassa-Zoumè et de Savalou, une contribution à l'étude du foncier dans les villes secondaires du Bénin*, Thèse de Doctorat unique de l'UAC, 313 p.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 2000, *« Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise »*, Editions l'Harmattan, Paris, 456 P